



cbn
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANÉEN

La stratégie régionale sur les EVEC

Focus sur les espèces inféodées aux milieux aquatiques

Madeleine Freudenreich
Conservatoire botanique national méditerranéen

30-06-2025

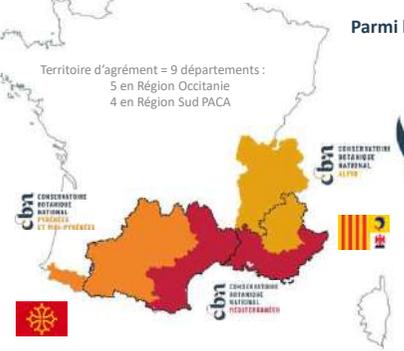
0

Le Conservatoire botanique national méditerranéen

Qui sommes-nous ?

Établissement public spécialisé dans la flore méditerranéenne et les habitats
Rattaché au Parc national de Port-Cros

Parmi les missions d'agrément des CBN (R416-1 CE) :



Territoire d'agrément = 9 départements :
5 en Région Occitanie
4 en Région Sud PACA

- Développer et améliorer les connaissances
- Gérer et valoriser les données
- Contribuer à la gestion, à la conservation et à la restauration
- Réaliser des expertises scientifiques et techniques
- Informers, sensibiliser et mobiliser

[1°b)] Contribuent à l'évaluation de la flore pour répondre aux obligations relatives au règlement européen n°1143/2014 à la prévention et à la gestion de l'introduction et de la propagation des espèces exotiques envahissantes ;

[1°c)] Contribuent à l'élaboration des listes d'espèces exotiques envahissantes, en assurant l'animation de plans nationaux et régionaux d'actions et de plans de lutte contre certaines espèces exotiques envahissantes, ou en participant à leur mise en œuvre.

1

PARTIE 1

Une stratégie régionale

Terrin E, Diadema K. & Fort N., 2014 – CBNMed et CBN Alpin

- Établissement d'un état des lieux régional :
 - Diagnostic biologique**
 - Acquisition de données (biologie, répartition, écologie, etc.)
 - Réalisation d'analyses de risque
 - Liste d'espèces exotiques envahissantes (EVEC) et potentiellement envahissantes (EVEpotE)
 - Diagnostic social**
 - Bilan des actions réalisées
 - Enquêtes, comités techniques, ateliers
- Identification des enjeux régionaux et des attentes des acteurs concernés
- Élaboration d'une stratégie régionale qui tienne compte des enjeux et des attentes identifiées → Analyse des dix ans de la stratégie par Alabert T. 2023
- Élaboration d'un plan d'actions qui soit une déclinaison opérationnelle des orientations de la stratégie régionale → Renouvellement de la stratégie 2024-2033 (en cours)

2

Le plan d'action EVEC PACA

Un plan d'action (2024-2033)

27 ACTIONS, RÉPARTIES EN 11 OBJECTIFS ET ORGANISÉES EN 5 AXES STRATÉGIQUES

Consultation ouverte du 02 au 22 Janvier 2025.
Pour rejoindre le réseau régional d'acteurs : <https://urlk.me/kqxY9>

- AXE I : PREVENTION** de l'introduction et de la propagation
 - Améliorer la surveillance des populations d'EVEC et EVEpotE
 - Limiter l'introduction et la prolifération des EVEC et EVEpotE
- AXE II : GESTION** des populations introduites
 - Soutenir la gestion en réalisant et développant des méthodes et des outils
 - Agir en vue de maîtriser les EVEC sur les sites prioritaires et atténuer leurs impacts
 - Contribuer à l'application de la réglementation et à l'évolution des politiques publiques
- AXE III : Amélioration des CONNAISSANCES** et mutualisation des informations
 - Renforcer et poursuivre l'acquisition de connaissances sur les espèces exogènes et leurs impacts
 - Mieux évaluer la propagation des EVEC sur le territoire et la résilience des habitats envahis
- AXE IV : COMMUNICATION,** sensibilisation et formation
 - Communiquer auprès des acteurs locaux
 - Former et sensibiliser les acteurs régionaux
- AXE V : GOUVERNANCE** et animation
 - Poursuivre l'animation et la mise en œuvre de la stratégie
 - S'inscrire dans une démarche de coopération transdisciplinaire et transfrontalière

3

Les espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) — 4

De quoi parle-t-on ?

Plante invasive = plante exotique envahissante : Se dit d'un taxon naturalisé qui produit des descendants capables de se reproduire, souvent en très grand nombre, à des distances considérables des plantes mères et ont donc le potentiel de s'étendre de manière rapide sur une aire considérable.

La production d'un grand nombre de diaspores se traduit par une forte croissance de l'abondance locale (populations devenant dominantes) et de la fréquence régionale (expansion régionale).

Fried G., Affre L., Albert A., (...) & Brun C. 2024. Analyse de la terminologie relative aux plantes vasculaires exogènes : application à l'inventaire des archéophytes et néophytes de France hexagonale. *Naturae* 2024 (4): 69-97. <https://doi.org/10.5852/naturae2024>

Plante invasive sensu Richardson et al. 2000 = propagation rapide

EEE sensus européen = impact

EEE règlements

Nécessité d'affiner et d'identifier au niveau territorial !!

Espèce exotique envahissante au sens de la stratégie de l'UE : taxon exogène « dont l'introduction, ou la propagation, s'est révélée constituer une menace pour la biodiversité et les services écosystémiques associés, ou avoir des effets néfastes sur la biodiversité et lesdits services »

4

Les analyses de risque — 5

Statut de présence du taxon sur le territoire considéré

Confirmé

Statut d'indigénat du taxon			
Néophyte	Archéophyte	Cryptogène	Indigène
✓		✗	

Statut d'autonomie du taxon			
Naturalisé	Subspontané*	Accidentel	Planté
✓	Score de Weber & Gut entre 28 et 38 → AR3 (élevé)		✗

Non confirmé / A priori absent

Taxon cité comme envahissant dans un territoire proche et à condition biogéographique similaire	
Non	Oui
✗	✓

Risque de prolifération (Impact)		
Score de Weber & Gut entre 3 et 20 → AR1 (faible)	Score de Weber & Gut entre 21 et 27 → AR2 (intermédiaire)	Score de Weber & Gut entre 28 et 38 → AR3 (élevé)
✗		✓

Recouvrement et distribution

Coef. de recouvrement (CR)	Toujours <5%		Souvent <5% parfois >25%		Régulièrement >50%
Coef. de distribution spatiale (SD)	Confirmé dans <5% de la superficie (rare)	Confirmé dans >5% de la superficie (commun)	Confirmé dans <5% de la superficie (rare)	Confirmé dans >5% de la superficie (commun)	Confirmé dans >5% de la superficie (commun)
Alerte EVEpotE	Alerte EVEpotE	Modérée Emergente	Emergente Majeure	Prévention EVEpotE	

Terrin et al. (2022) *Biol. Inv.*

5

Les catégories d'EEE en méditerranée — 6

Les catégories d'EVEE et EVEpotE :

Catégories	Définitions	Statuts
Majeure	Espèce végétale exotique assez fréquemment à fréquemment présente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement, dans ses aires de présence, régulièrement supérieur à 50%	Espèce végétale exotique envahissante (EVEE)
Modérée	Espèce végétale exotique assez fréquemment à fréquemment présente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement, dans ses aires de présence, régulièrement inférieur à 5% et parfois supérieur à 25%	
Émergente	Espèce végétale exotique peu fréquente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement, dans ses aires de présence, régulièrement supérieur à 50%	
Alerte	Espèce végétale exotique peu fréquente sur le territoire considéré et qui a un recouvrement dans ses aires de présence soit toujours inférieur à 5% soit régulièrement inférieur à 5% et parfois supérieur à 25% . De plus, cette espèce est citée comme envahissante ailleurs* et a un risque de prolifération intermédiaire à élevé (d'après Weber & Gut modifié).	Espèce végétale exotique potentiellement envahissante (EVEpotE)
Prévention	Espèce végétale exotique a priori absente du territoire considéré, citée comme envahissante ailleurs* et ayant un risque intermédiaire à élevé de prolifération (d'après Weber & Gut modifié).	
Absente	Espèce végétale exotique a priori absente du territoire considéré, avec un faible risque de prolifération (d'après Weber & Gut modifié) ou un risque non évalué .	Espèce végétale exotique non envahissante
∅ (espèce exotique)	Espèce végétale exotique confirmée sur le territoire considéré mais ne présentant pas de caractère envahissant (EVEE) ou potentiellement envahissant (EVEpotE).	

Les critères pris en compte :

- le recouvrement de l'espèce dans ses aires de présence observées sur le territoire considéré,
- la fréquence de l'espèce sur le territoire considéré,
- le caractère envahissant reconnu dans un territoire proche à climat similaire ou le risque de prolifération de l'espèce en région.

Parmi les espèces exotiques envahissantes (EVEE), les taxons appartenant aux classes « Émergentes » (+10%) et « Majeures » (+4%) ont globalement augmenté en proportion entre 2020 et 2014.

Majeures	43	10%
Modérées	669	16%
Émergentes	143	3%
Alerte	3284	79%
Prévention / Absente	136	31%
Non envahissante	36	8%

6

La situation en PACA — 7

La flore exotique en région PACA

Nombre et proportion d'espèces végétales exotiques envahissantes dans la flore vasculaire de PACA
Source : CBN alpin et méditerranéen

3284	79%
669	16%
143	3%
118	3%
36	8%
136	31%

143 espèces végétales sont définies comme exotiques envahissantes (EVEE)

6% de la flore vasculaire régionale est envahissante ou potentiellement envahissante

RÉPARTITION DE LA RICHESSE EN ESPÈCES VÉGÉTALES EXOTIQUES ENVAHISSANTES PAR MAILLE 5"5 EN 2022

Source : CBN alpin et méditerranéen

1. La flore littorale méditerranéenne, vascular (fortement envahie), a depuis longtemps favorisé aux cultures de levées (gardies) et présente une longue histoire de réintroduction des plantes.

2. Le sud-ouest de départements du Var et de la Corse ont aussi présentés des zones urbaines et agricoles.

3. La moyenne et haute vallée de la Durance.

7

Les EVEC des milieux aquatiques — 8

La flore exotique dans les milieux aquatiques

Habitats :

- Berges et ripisylves
- Eaux courantes ou stagnantes

Catégories TACA

Absente/Prévention : 27 (dont en méditerranée : *Ipomoea indica* (EME), *Vitis rupestris* (MOD) et *Pontederia crassipes* (NON-ENV))

78 EVEpot

Emergente : 34 (11 décrites)

Modérée : 25 (2 décrites)

Majeure : 27 (14 décrites)

86 EVEC

= 164 TAXONS

Dont 28 réglementées

→ 37 espèces décrites dans le guide d'identification des principales plantes envahissantes aquatiques et de berges en Provence et Languedoc (CBNMED & ARPE, 2009)

8

Listes de veille et d'alerte (1/2) — 9

La flore exotique dans les milieux aquatiques

Liste de veille (= absente et réglementée; 16 taxons)

Nom latin	Nom commun
<i>Cabomba caroliniana</i> A.Gray, 1848	Cabomba de Caroline, Éventail de Caroline
<i>Cortaderia jubata</i> (Lemoine ex Carrière) Stapf	Herbe des Andes, Herbe de la pampa pourpre
<i>Gymnocariss spilanthoides</i> (D. Don ex Hook. & Arn.) DC., 1838	Faux hydropyllum
<i>Heracleum persicum</i> Desf. ex Fisch., 1841	Berce de Perse
<i>Heracleum sosnowskyi</i> Manden., 1944	Berce de Sosnowsky
<i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L.f., 1782	Hydrocotyle fausse renoncule
<i>Lespedeza cuneata</i> G. Don	Léspédéze de Chine, Léspédéze soyeux
<i>Lygodium japonicum</i> (Thunb.) Sw.	Lygodium japonais
<i>Lysichiton americanus</i> Hultén & H.St.John, 1932	Faux-arum, Lysichiton américain
<i>Microstegium vimineum</i> (Trin.) A. Camus, 1922	Herbe à échasses japonaise
<i>Myriophyllum heterophyllum</i> Michx., 1803	Myriophylle hétérophylle
<i>Persicaria perfoliata</i> (L.) H. Gross, 1919	Renouée perfoliée
<i>Parthenium hysterophorus</i> L., 1753	Fausse camomille
<i>Pueraria montana</i> var. <i>lobata</i> (Willd.)	Kudzu
<i>Prosopis juliflora</i> (Sw.) DC., 1825	Prosopis, Bayahonde
<i>Salvinia x molesta</i> D.S.Mitch., 1972	Salvinie géante

9

Listes de veille et d'alerte (2/2) — 10

La flore exotique dans les milieux aquatique

Liste de prévention (11 taxons)

Nom latin	Nom commun	Présence connue
<i>Akebia quinata</i> (Thunb. ex Houtt.) Decne., 1839	Akébia, Akébie à cinq feuilles	Hérault
<i>Catula coronopifolia</i> L., 1753	Catule Pied-de-corbeau, Corne de cerf	Bouches-du-Rhône, [Corse = MAJ]
<i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne, 1907	Crassule de Helms, Orpin de Helms	(Nord de la France)
<i>Fallopia aubertii</i> (L. Henry) Holub, 1971	Renouée de Chine, Renouée de Boukhara	Rattachée en 2025 à <i>Fallopia baldschuanica</i> [EME]
<i>Koeleria polystachya</i> (Wall. ex Meisn.) T.M.Schust. & Reveal, 2015	Renouée à épis nombreux	(Hérault ?)
Rivière & C. Rivière, 1878	Bambou traçant	Hérault et Aude
<i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai, 1922	Renouée de Sakhaline	Lozère et Gard
<i>Rudbeckia laciniata</i> L., 1753	Rudbeckie laciniée, Rudbeckie découpée	(Vaucluse ?) – Bien répandue en métropole
<i>Spiraea douglasii</i> Hook., 1832	Spirée de Douglas	Hérault
<i>Sporobolus alterniflorus</i> (Loisel.) P.M. Peterson & Saarela, 2014	Spartine à feuilles alternes	Côte Atlantique, Delta de l'Ebre
<i>Symphitrichum lanceolatum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Aster lancéolé	Gard, Hérault et Lozère

10

Liste RMC et cohérence liste régionale — 11

La liste du SDAGE Rhône-méditerranée-Corse (RMC)

69 espèces liste agence de l'eau RMC (maj : 04/05/2022)
dont 3 genres : *Ludwigia* spp., *Reynoutria* spp. et *Solidago* spp.

62 taxons concernés par la stratégie EVEC Provence-Alpes-Côte d'Azur

9 taxons hors-liste CBNMED :

- *Arundo donax* (Archéophyte)
- *Fraxinus pennsylvanica* (1 donnée dans l'Ain)
- *Hydrilla verticillata* (absente)
- *Lemna turionifera* (5 observations, récentes)
- *Platonia tomentosa* (une espèce controversée)
- *Potamogeton hispanicus* (largement répandue)
- *Pterocarya fraxinifolia* (3 observations)
- *Tamarix ramosissima* (1 observation)
- *Sporobolus anglicus* (absente)

Sporobolus pumilus (syn. *Sporobolus parvus*)

11

Les EVEC en milieux aquatiques et humides 12

La flore exotique dans les milieux aquatiques et humides

Habitats :

- Berges et ripisylves
- Eaux courantes ou stagnantes

Catégorie TAGA

Absente/Prévention : 27 **78 EVCpotE**
 Alerte : 51

Emergente : 34 **86 EVEC**
 Modérée : 25
 Majeure : 27

+ Habitats :

- Prairies humides (+ 7 taxons)
- Marais, tourbières, tufières (+1 taxon : *Pinguicula hirtiflora* (EME))

Absente : 3 (Barbon de Virginie, Gunnéra du Chili, Arbre à suif)

Emergente : 1 (Grassette à fleurs hirsute)
 Modérée : 2 (Matricaire fausse-camomille, Sénéçon du Cap)
 Majeure : 2 (Brome inerme, Lampsane intermédiaire)

81 EVCpotE ; 91 EVEC = 172 taxons

12

13

Et maintenant qu'on sait tout cela : qu'est-ce qu'on fait ?



13

14

PLATEFORME DEDIEE

<https://invmed.fr/>

Une base d'informations sur plus de 150 espèces végétales exotiques & 277 actions réalisées sur le territoire méditerranéen !

- Veille régionale
- La problématique, les enjeux, les références scientifiques
- Fiches de présentation des espèces végétales exotiques envahissantes
- Listes des espèces en PACA, Occitanie et Corse
- Synthèse de la réglementation
- Module de saisie des observations
- Module de retour d'expériences / cartographie des actions
- Autres ressources (glossaire, etc.) et liens utiles



14

PARTIE 2 15

Plan de gestion, définition d'indicateurs de réussite et moyens de suivis



15

Le guide méthodologique — 16

Objectifs de la gestion à l'échelle d'un site/d'un territoire :

- ▶ Identifier toutes les EVEC (et potentiellement envahissantes) ;
- ▶ Empêcher l'installation d'EVEC potentielles ;
 - détecter précocement les nouvelles espèces végétales exotiques envahissantes (en s'appuyant sur la liste des espèces de la catégorie « Prévention »)
 - informer les structures coordinatrices de la prolifération récente ou de l'envahissement important de plusieurs sites pour les espèces de la catégorie « Alerte »
- ▶ Contrôler l'expansion des EVEC prioritaires ;
- ▶ Évaluer les actions de contrôle en cours ou déjà effectuées depuis ces dernières années ;
- ▶ Restaurer le/les habitat(s) à fort(c) enjeu(x) de conservation ;
- ▶ Favoriser la persistance et la recolonisation de la flore indigène et de la flore patrimoniale en particulier.






4 étapes !

Finalité :

- ▶ Aboutir à un plan d'actions partagé et s'inscrivant dans une dynamique régionale

16

— 17

Étape 1 : Connaître le site géré

Qu'est-ce qu'il y a sur site ?

État des lieux des taxons EVEC :



Bonne connaissance chorologique sur notre territoire... mais à affiner au niveau de chaque site !!

- Evaluer l'intérêt à agir
- Savoir gérer en amont les opérations de terrain
 - Surveiller les populations,
 - Confiner les noyaux de population

État des connaissances du site :

= que disent les bases de données ?

Inventaire de la flore vasculaire,
Inventaire des actions déjà réalisées
Inventaire des opportunités et des difficultés

↓

- ▶ Diagnostic global qui porte sur toutes les EVEC des listes de référence (liste régionale + RMC)
- ▶ Nécessite souvent des inventaires complémentaires, avec un plan de prospection



17

— 18

Étape 1 : Connaître le site géré

Quelles actions de conservation sont déjà réalisées ?

État des connaissances en « gestion d'EVEC » :



État des connaissances en « conservation et restauration espèces et milieux » :






18

— 19

Étape 1 : Connaître le site géré

Qu'est-ce qui est fait sur mon site ?

Journal d'anranchage EVEC - 15/01/2018



Site	Secteur	Espèce	Type d'action	Méthode utilisée	Date de passage initial	Comm_initial	Date de repasse	Comm_repasse	Référent de l'action	Agents impliqués	Temps passé	Coordonnées GPS	Commentaire méthode/suivi	Financement
...

19

20

Étape 2 : Comprendre les enjeux

Que souhaitons-nous préserver ?



- ❖ **Utiliser les outils disponibles et locaux** pour faire un état des lieux à l'échelle des sites pour les enjeux de conservation des espèces et végétations présentes

L'exemple de RESEDA-Flore (<https://reseda-flore.eu>) en Méditerranée :
Hiérarchisations espèces ET végétations disponibles en ligne

Pour les **espèces**, hiérarchisation basée sur trois critères :
(1) la rareté biogéographique, (2) la rareté locale et (3) les menaces pesant sur le taxon

État des lieux des taxons patrimoniaux (PACA) :

- 140 taxons TFO (très fort enjeu)
- 646 taxons FOR (fort enjeu)
- 2 156 taxons MOY (moyen enjeu)
- 340 taxons FAI (faible enjeu)
- 587 taxons en DD (données déficientes)



20

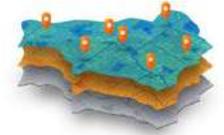
21

Étape 3A : Prioriser les actions

Où sont les zones d'actions prioritaires ?

Réalisation d'analyses croisées :

- Identification des secteurs à enjeu – *Milieux naturels, zones humides, etc.*
- Identification des zones de présence d'espèces patrimoniales (TFO et FOR) – *Enjeu biodiversité*
- Mise en continuité des actions de gestion/restauration
- Objectifs différenciés selon les statuts EVEC/EVEPOTÉ ; leur présence sur le site ; les possibilités de gestion (faisabilité)
- Définition d'une liste de veille - *Prévention*
- Définition d'une liste de surveillance - *Alerte*




« L'action consistant à veiller comporte nécessairement l'idée d'une vigilance active, mais surveiller, dont le sens est plus fort, dénote l'idée d'une activité de contrôle, d'une vérification et d'une observation continues, rigoureuses et autoritaires. »
© Centre de traduction et de terminologie juridiques (CTTJ), Faculté de droit, Université de Moncton - CANADA

21

22

Étape 3B : Vérifier sur site et réaliser l'étude de faisabilité

Est-ce réalisable ?



- Intérêt d'agir ?
- Nécessité d'agir ?
- Facilité d'agir ?
- Capacité d'agir ?
- Rentabilité d'agir ?
- Possibilité d'agir ?
- Volonté d'agir ?

Description des notations	Score
Très fort	4
Fort	3
Moyen	2
Facile	1
Non évaluable / inconnu	0

Critère « Intérêt d'agir »	Priorité moyenne	Priorité élevée
Enjeu de conservation de l'espèce patrimoniale (cf. loi n° 101 du 17/03/2023)	Enjeu moyen et élevé	Enjeu fort et très fort
Responsabilité de la territoire résidents de l'espèce patrimoniale	Fortes responsabilités (75% des maires)	Fortes responsabilités (75% des maires)
Intérêt des espèces de la région ou de la région de présence à l'échelle nationale / régionale	Milieu urbain	Milieu naturel fragile

Critère à évaluer	Description des paramètres	Priorité à donner (score maximal)
Intérêt	Enjeu de conservation	Enjeu très fort.
	Responsabilité du territoire	Fortes responsabilités.
	Fragilité des milieux	Milieux naturels fragiles.
Nécessité	Risque d'impacts de l'EVEE	Impacts locaux forts très probables.
	Dérivabilité de l'EVEE	Facile.
Facilité	Effet de la population d'EVEE	Peuples populations (peu d'individus).
	Étendue / distribution de l'EVEE	Isolées, répartition hétérogène.
	Dynamique de croissance de l'EVEE	Lente.
	Capacité de dispersion et de multiplication	Faciles.
Capacité	Accessibilité du site	Aucune difficulté d'accès.
	Maîtrise des voies d'introduction	Maîtrisables.
	Capacité à intervenir	Actions très faciles à mettre en œuvre.
	Prévention de la dispersion	Facile.
Rentabilité	Traitement des déchets verts	Facile.
	Réalisation de suivis et repasses	Réalisable.
	Coûts des opérations	Raisonnable.
	Moyens humain et matériel	Peu d'interventions nécessaires.
Possibilité	Temps pour la réussite de l'action	Court terme.
	Autres bénéfices	Effets significatifs à plus large échelle.
Volonté	Maîtrise foncière	Maîtrise foncière, autorisations, etc.
	Perceptions	Espères à faible capital de sympathie.
	Conflits d'usage ou réglementaires	Espères censurables.

22

23

Étape 4 : Rédiger un plan d'actions concerté

Quelles actions à effectuer ? ... et qui les réalise ?

Le contenu d'un plan d'actions :

- **CONNAISSANCE :**
 - Former les agents (à la problématique et à la reconnaissance des EVEC)
 - Saisir les données naturalistes et les historiques de gestion
 - Réaliser une veille et faire remonter toute nouvelle introduction
- **GESTION :**
 - Planifier les actions de gestion EVEC sur plusieurs années
 - Organiser des chantiers bénévoles ou encadrer des prestations
 - Effectuer des repasses (contrôle de la repousse) et suivre les interventions sur plusieurs années (5 ans)
 - Documenter pour partager des retours d'expérience
- **COMMUNICATION :**
 - Informer et sensibiliser sur les actions de gestion en cours
 - Promouvoir les bonnes pratiques

Veiller à bien identifier des référents pour chaque action du plan



23

24





Avant, pendant, après : COMMUNIQUER
Quelques conseils...

- ▶ Communiquer clairement sur les objectifs de la gestion
- ▶ Travailler sur la sémantique et les termes employés
- ▶ Citer les différentes parties prenantes impliquées et le travail de concertation
- ▶ Expliquer les différentes phases des interventions
- ▶ Valoriser les résultats et les partager

24

25




**Après les interventions de gestion :
Evaluer leur efficacité**

- ▶ Fiches de suivi de chantier
- ▶ Bilan des interventions
 - ▶ **Pour la Flore** : superficie, linéaire traité, abondance, masse et volume des plantes extraites...
 - ▶ **Pour la Faune** : nombre d'individus prélevés, stade de reproduction...
- ▶ Suivi post-intervention
 - ▶ Comparaison d'abondances d'une année à l'autre, bilan des captures, relevés phytosociologiques

➔ Importance des suivis sur le long terme
Besoin de développement d'études sur les impacts engendrés et l'écologie des espèces

➔ Faire des retours d'expérience (et les partager)

25

26

CARTOGRAPHIE DYNAMIQUE DES ACTIONS



Type d'action

- Document de planification
- Vieilles
- Planification
- Terrasse
- Végétations d'activités vertes
- Communication

➔

26



cbn
CONSERVATOIRE
BOTANIQUE NATIONAL
MEDITERRANÉEN

MERCI DE VOTRE ATTENTION

CONTACT

Siège
34 avenue Gambetta
83400 Hyères
04 94 16 61 40
Contact.siege@cbnmed.fr

Antenne Occitanie – Méditerranée
Parc scientifique Agropolis – Bât. 7
2214 Boulevard de la Lironde
34 980 Montpellier-sur-Lez
04 99 23 22 11

Antenne Alpes-Maritimes
Villa Thuret
90 chemin Raymond
06 160 Antibes
04 92 38 64 74

SUIVEZ-NOUS
POUR EN SAVOIR PLUS
www.cbmed.fr
www.reseda-flore.eu
www.invmed.fr

27